

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le 20 DEC. 2024

ID : 031-213102825-20241211-22024125-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

Le onze décembre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROUGÉ, Maire.

**Objet : Reconduction du chantier d'insertion
pour l'année 2025 – Engagement financier**

Délibération n° 2024.12.11.125

Rapporteur : Bernard DEVAY

Le chantier d'insertion a été mis en place le 1^{er} septembre 2012. Il s'adresse à des publics en difficulté d'insertion socio-professionnelle cumulant plusieurs freins à l'emploi.
Il est proposé au Conseil municipal de reconduire le chantier d'insertion pour l'année 2025.

Ce chantier a un agrément pour 6 postes en contrats aidés à 26 heures hebdomadaires et un encadrant technique en contrat à durée déterminée à 35 heures hebdomadaires. Sur les 6 contrats aidés, 3 postes sont destinés à des personnes relevant du dispositif RSA.

L'accompagnement socio professionnel est assuré dans les locaux du CCAS par un conseiller en insertion professionnelle de l'UFCV. Son travail consiste à établir un parcours d'insertion personnalisé et adapté. La conseillère en économie sociale et familiale du CCAS ainsi que la directrice du CCAS assurent la coordination administrative du chantier.

Les activités de ce chantier s'organisent autour de 3 thématiques :

- La valorisation des espaces naturels,
- Les améliorations et aménagements du bâti communal.
- Le travail du bois

Afin de bénéficier des aides accordées par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) et par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne dans le cadre du renouvellement de l'agrément du chantier d'insertion, il est proposé aux membres du Conseil municipal :

- d'approuver la reconduction du chantier d'insertion pour l'année 2025,
- d'adopter le budget prévisionnel de fonctionnement tel qu'annexé,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier avec les partenaires (Etat, Conseil Départemental de la Haute-Garonne, Associations ...)

Entendu cet exposé et après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- Approuvent la reconduction du chantier d'insertion pour l'année 2025,
- Adoptent le budget prévisionnel de fonctionnement tel qu'annexé,
- Autorisent Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier avec les partenaires (Etat, Conseil Départemental de la Haute-Garonne, Associations ...)

Voté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme

Marie-Claude FARCY
Secrétaire de séance,

Michel ROUGÉ
Maire,

Membres en exercice : 29
Membres présents : 22
Absents excusés Représentés : 7
Absent : /

Date convocation
05 décembre 2024

Acte rendu exécutoire après
- dépôt en Préfecture

- publication ou notification

20 DEC. 2024

Étaient présents (es) : Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Antoine MIRANDA, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Christine LAFON, Bernard BARBASTE, Isabelle BESSIERES, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Michaël TURPIN, Olivier DESPRINCE, Pascal AGULHON, Sylvie IZQUIERDO, Christine COGNET.

Étaient excusés représenté(es) : Didier GALAUP (pouvoir à P. PAQUELET), Thierry MORENO (pouvoir à J-L GALY), Anne-Marie AGUADO (pouvoir à M-C FARCY) Patrice RENARD (pouvoir à E. PAPIN TOUZET), Fabienne MORA (pouvoir à P. BARCENAS), Georges DENEUVILLE (pouvoir à C. COGNET), G. BUSIDAN (pouvoir à S. IZQUIERDO).

Absent : /

Secrétaire de séance : Marie-Claude FARCY

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier (68, rue Raymond IV B.P. 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

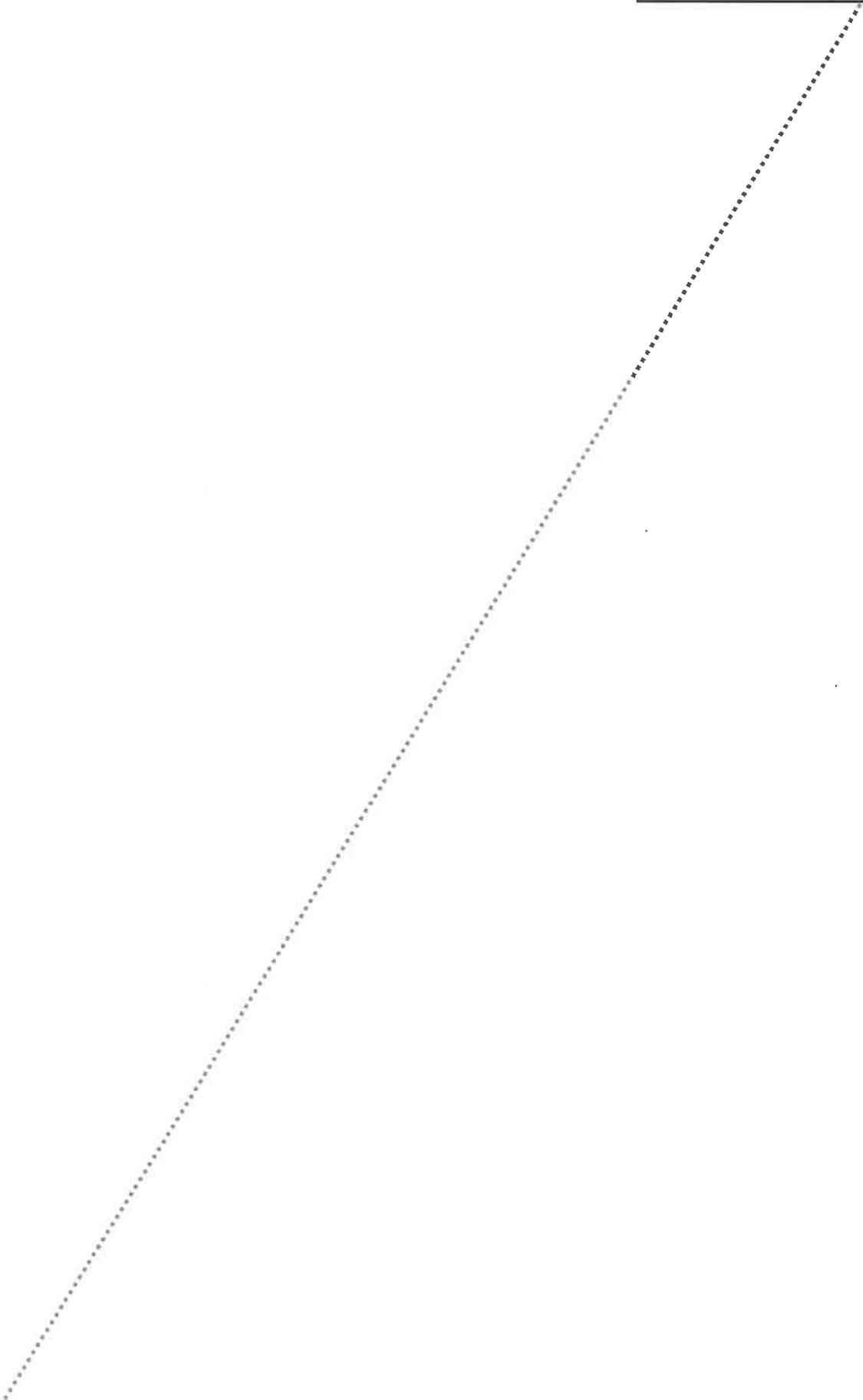
Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le



ID : 031-213102825-20241211-22024125-DE



Annexe 5.1 - CM du 11.12.24

CHARGES			
60	Achats	23 120 €	70 Vente de produits finis, services, marchandises
601	Achats de matière première		
602	Achats stockés		
604	Prestations de services		
605	Achat matériel		
606	Achats fournitures non stockées	23 120 €	
607	Achats de marchandises		
61	Charges externes	2 060 €	71 - Productions stockées
611	Sous-traitance générale		72 - Productions immobilisées
612	Crédit-bail		74 - Subventions
613	Locations immobilières		
613	Locations mobilières		Ville de *
614	Charges locatives		Launaguet
615	Entretien réparations	2 060 €	
616	Primes d'assurances		
617	Etudes et recherches		Communauté de Communes ou Urbaine de*
618	Documentation générale et colloques		
62	Autres charges externes	12 650 €	
621	Personnel extérieur à l'entreprise		
622	Honoraires		Conseil Départemental
	Presta. formation/tutorat personnel insertion		Emploi aidés
	Prestataire action hors formation/tutorat		Aide encadrant
623	Publications		
624	Transports et déplacement		
625	Voyages, missions et réceptions		
626	Frais de télécom et postaux		
627	Service bancaire		
628	Divers	12 650 €	Etat
63	Impôts et taxes sur salaires	0 €	Emplois aidés
631	Taxes sur salaires		63 165 €
633	Vers. Formation, transport, construction		
			Opérateur unique
			PLIE
635	Impôts directs, indirects et droits		POLITIQUE DE LA VILLE
64	Salaires et charges	142 280 €	FSE
	Gestion administration **		
	Accompagnement social-emploi-formation		
	Encadrement technique	3 460 €	
	Personnel insertion	137 250 €	
	Autres personnel hors activité insertion	1 570 €	AUTRES (tickets resto,,)
	Autres frais pour le personnel en insertion		
	Autres charges sociales : Médecine du travail		
65	Charges de gestion courante		75 Produits de gestion courante
66	Charges financières		76 Produits financiers
67	Charges exceptionnelles		77 Produits exceptionnels
68	Dotations aux amortissements		78 Reprises sur amort. et provisions
68	Dotations aux provisions		79 Transfert de charges
69	Impôt sur société ***		
TOTAL CHARGES		180 110 €	TOTAL PRODUITS
			180 110 €
Emplois des contributions volontaires		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature, alimentaires, vestimentaires		Bénévolat	
Mise à disposition de biens (locaux, matériel...)		Prestations en nature	
Prestations		Dons en nature	
Personnel bénévole			
Excédent		Déficit	
		0 €	
TOTAL		180 110 €	TOTAL
			180 110 €

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

20 DEC. 2024

ID : 031-213102825-20241211-22024125-DE

* Préciser le nom de la collectivité et la nature des subventions parmi les suivantes :

- accompagnement socioprofessionnel
- aides au projet (dont FDI)- aides aux postes
- autres (à préciser)- formation
- contrats aidés

** Pour les structures qui ne sont pas constituées sous forme associative, possibilité d'intégrer la rémunération des dirigeants non salariés

*** Pour les structures qui ne sont pas constituées sous forme associative, possibilité d'intégrer la participation des salariés aux résultats

